

# Un diplôme médical ? Difficile à avoir pour les nôtres mais la France accepte les non Européens

écrit par Christine Tasin | 3 novembre 2024





**Quelqu'un peut-il m'expliquer pourquoi cette entrée au son des grandes orgues est réservée aux non Européens ? Ah ! Suis-je bête, les Européens entrent déjà chez nous comme dans un moulin. Et comme, grâce à l'impéritie de nos gouvernants (voulue, sans doute, et prévue de longue date pour des raisons abominables) on a empêché nos enfants et petits-enfants de « faire médecine », on est obligés d'ouvrir grand les portes aux médecins algériens, afghans, voire indiens ( ) musulmans de préférence, on a si peu de mosquées en France... Et la nationalité française en prime au bout de 5 ans. **Le Grand Remplacement s'accélère sur fond de pénurie de talents et savoir-faire.****

**Pendant ce temps, en France, on conserve jalousement les médecins étrangers déjà installés même s'ils sont sous le coup d'une OQTF... Jacques Martinez nous avait déjà expliqué ce scandale en février dernier.**

<https://resistancerepublicaine.com/2024/02/01/le-gouvernement-autorise-2-000-medecins-etrange-sous-oqtf-a-continuer-a-exercer/>

**Pendant ce temps, en France, on recale** lors de l'entretien finalisant les épreuves de concours d'infirmier celui qui dit ne pas être favorable à la vaccination contre le Covid.. Du vécu par un proche.

**Et je ne vous parle pas des nouvelles embûches rencontrées par nos jeunes étudiants** voulant passer en deuxième année qui doivent parler des « risques du réchauffement climatique », de l'avenir des coraux ou, plus pernicieux, sur l'intérêt de l'immigration. Là aussi, du vécu de proches.

<https://resistancerepublicaine.com/2021/06/02/macronescu-modifie-le-concours-de-fin-de-premiere-annee-de-medecine-des-profs-de-commerce-comme-jury/>

<https://resistancerepublicaine.com/2022/01/23/avec-macron-pour-devenir-medecin-il-faut-etre-favorable-a-limmigration-et-croire-au-rechauffement-climatique/>

**Et ça ne s'arrange pas... Etat des lieux l'année dernière dans un article hallucinant d'Anti-islam**

[...]  
Le pervers **Macron a introduit un oral, en première année de médecine**  
Cet oral, qui dure deux fois dix minutes, compte pour 75% de la note et pulvérise donc tout le travail fourni par les étudiants en vue de la réussite des écrits : ingurgitation de milliers de pages de photocopiés.  
**Les questions à ces oraux sont des plus délirantes.**  
Jugez-en !  
« *L'Homme de Néanderthal était-il raciste ?* »  
« On a fermé la pâtisserie « Au Nègre Joyeux », qu'en pensez-vous ? ».  
**Mon neveu, bien classé aux écrits, a été éliminé à cet oral woke.**  
Un procès a eu lieu : gagné par les étudiants, victimes de ce système maffieux.  
Un an de perdu, mais admission en deuxième année pour les plaignants.  
Mais mon neveu, totalement dégoûté, n'a pas voulu réintégrer les études médicales et a changé de voie.  
C'était il y a deux ans.  
**J'ai une autre nièce qui tente, cette année, ce même concours de première année.**  
Et là, même tableau !  
Un haut responsable des études de médecine a expliqué à des étudiants le but de ces oraux.  
« Nos oraux ont pour but de promouvoir 1/3 des mauvais aux écrits, de rétrograder 1/3 des bons aux écrits, le dernier tiers restant stable ».

[...]  
<https://resistancerepublicaine.com/2023/07/07/concours-premiere-annee-de-medecine-redoublement-du-wokisme-et-de-la-discrimination-positive/>

**Pendant ce temps, en France, on interdit à des génies et des humanistes d'exercer leur métier, je pense bien sûr à Didier Raoult et au Professeur Joyeux**, sans parler de tous les médecins et infirmiers qui ont dû changer de métier parce qu'ils soignaient à l'hydroxychloroquine ou refusaient de se faire vacciner contre le Covid..

<https://resistancerepublicaine.com/2023/09/10/le-professeur-joyeux-interdit-dexercer-la-medecine-la-preuve-que-son-combat-contre-le-gardasil-est-juste/>

**Les autres avant les nôtres, plus que jamais.** Et surtout pas les nôtres qui pourraient être patriotes, anti-immigration, anti-écolos-dingos ou mettraient en doute le réchauffement climatique et les avantages des voitures électriques. Par contre, que certains médecins non européens aient sucé les plaisirs du djihad avec le lait de leur mère ne les dérange pas du tout, au contraire...

**Christine Tasin**

En France, la nouvelle loi sur l'immigration entrée en vigueur début 2024 ne contient pas que des mesures répressives contre les immigrés et les sans-papiers. Des dispositions sont prévues pour l'installation d'étrangers, notamment ceux exerçant dans certains métiers en tension ou importants. **Le gouvernement a même créé un nouveau [titre de séjour](#) spécifique, peu connu. Ce nouveau permis de séjour concerne les médecins étrangers, les chirurgiens-dentistes, les sage-femmes et les pharmaciens diplômés hors de l'Union européenne, fait savoir le site spécialisé [Novlaw.fr](#).** Outre le fait qu'il leur permet de résider légalement en France, cette carte de séjour offre à ces professionnels de la santé la possibilité d'exercer leur activité sans demander au préalable une autorisation de travail.

**Ce nouveau titre de séjour fait office de Golden Visa**, souligne la même source. Il s'inscrit dans la catégorie des titres de séjour Talent. Il s'agit d'un titre de séjour pluriannuel d'une durée maximale de 4 ans renouvelable trois fois consécutives au maximum.

**De plus, ce nouveau titre de séjour permet à son titulaire de demander la nationalité française après au moins 5 ans de présence en France**

**Titre de séjour Talent-profession médicale et de la pharmacie : voici les conditions d'éligibilité**  
Le titre de séjour Talent portant la mention profession médicale et de la pharmacie a été introduit par la nouvelle loi immigration du 26 janvier 2024.

Via cette nouveauté, le gouvernement français compte faire d'une pierre deux coups : mettre fin à la pénurie de personnel dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux mais aussi faciliter le processus d'intégration aux professionnels de la santé étrangers qui souhaitent s'installer en France.

Pour bénéficier du titre de séjour Talent portant la mention profession médicale et de la pharmacie, les professionnels de la Santé étrangers doivent toutefois être titulaires d'une autorisation d'exercer leur profession sur le territoire français, souligne le site spécialisé qui explique **cependant que cette autorisation peut être une simple affectation ou une attestation permettant un exercice temporaire.**

Dans les faits, les professionnels de la santé qui peuvent profiter de ce nouveau titre de séjour sont ceux qui ont pu réussir les épreuves de vérification des connaissances (EVC). Le demandeur doit aussi prouver qu'il bénéficie d'un seuil de rémunération qui sera prochainement fixé par décret du Conseil d'État.

Enfin, le demandeur de ce nouveau titre de séjour doit signer la charte des valeurs de la République et du principe de laïcité, ajoute le média spécialisé.

Ceci dit, en ce qui concerne les membres de la famille du titulaire de ce nouveau titre de séjour Talent portant la mention profession médicale et de la pharmacie, ils doivent, s'ils souhaitent s'installer eux aussi en France, suivre la procédure du regroupement familial classique.

<https://www.tsa-algerie.com/france-ce-nouveau-titre-de-sejour-meconnu-est-une-sortie-de-golden-visa/>

*Merci à Marcel Girardin qui a attiré notre attention sur cette information.*